

DOSSIER SUIVI PAR :  
Hélène SAINQUAIN-RIGOLLÉ  
Tel. : 02 43 24 25 72  
[helene.sainquain-rigolle@cdg72.fr](mailto:helene.sainquain-rigolle@cdg72.fr)

Le Mans, le 2 mai 2024

➤ **OBJET**

PSC – Prévoyance – Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,

La couverture du risque prévoyance doit être proposée via un contrat de groupe à adhésion obligatoire par tous les employeurs publics pour l'ensemble de leurs agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec une tolérance de mise en place jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2027 notamment pour les collectivités qui seraient déjà couvertes par des contrats à adhésion facultative.

Le 10 avril 2024, les organisations syndicales représentatives et des représentants des employeurs de la région des Pays de la Loire ont fixé à l'unanimité le cadre du contrat proposé par la coopération régionale des centres de gestion de la région en conformité avec l'accord national du 11 juillet 2023. Cela inclut une adhésion obligatoire des agents au contrat de prévoyance proposé par leur employeur territorial et une participation de ce dernier à hauteur de 50% minimum des cotisations.

En ce qui concerne ce contrat pour lequel la consultation a été lancée à la mi-avril 2024, l'application sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2025 afin de bénéficier de l'effet positive de la mutualisation à l'échelle régionale dès cette date.

Votre collectivité ou votre établissement a émis une intention d'adhérer à ce contrat. Les résultats de la consultation vous seront communiqués à l'été 2024 et vous devrez ensuite formaliser votre adhésion par l'adoption d'une délibération après avis du Comité social territorial. Un calendrier précis des dates butoirs pour l'adoption de cette délibération vous sera communiqué ultérieurement et un modèle de délibération sera mis en ligne sur le site Internet du Centre de gestion.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président  
Didier REVEAU

